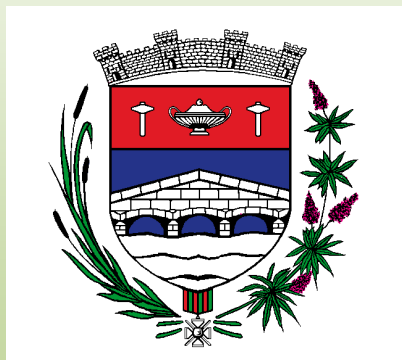




19 Avenue du Maréchal Leclerc
77460 SOUPPES-SUR-LOING
Tel : 01 64 78 57 77

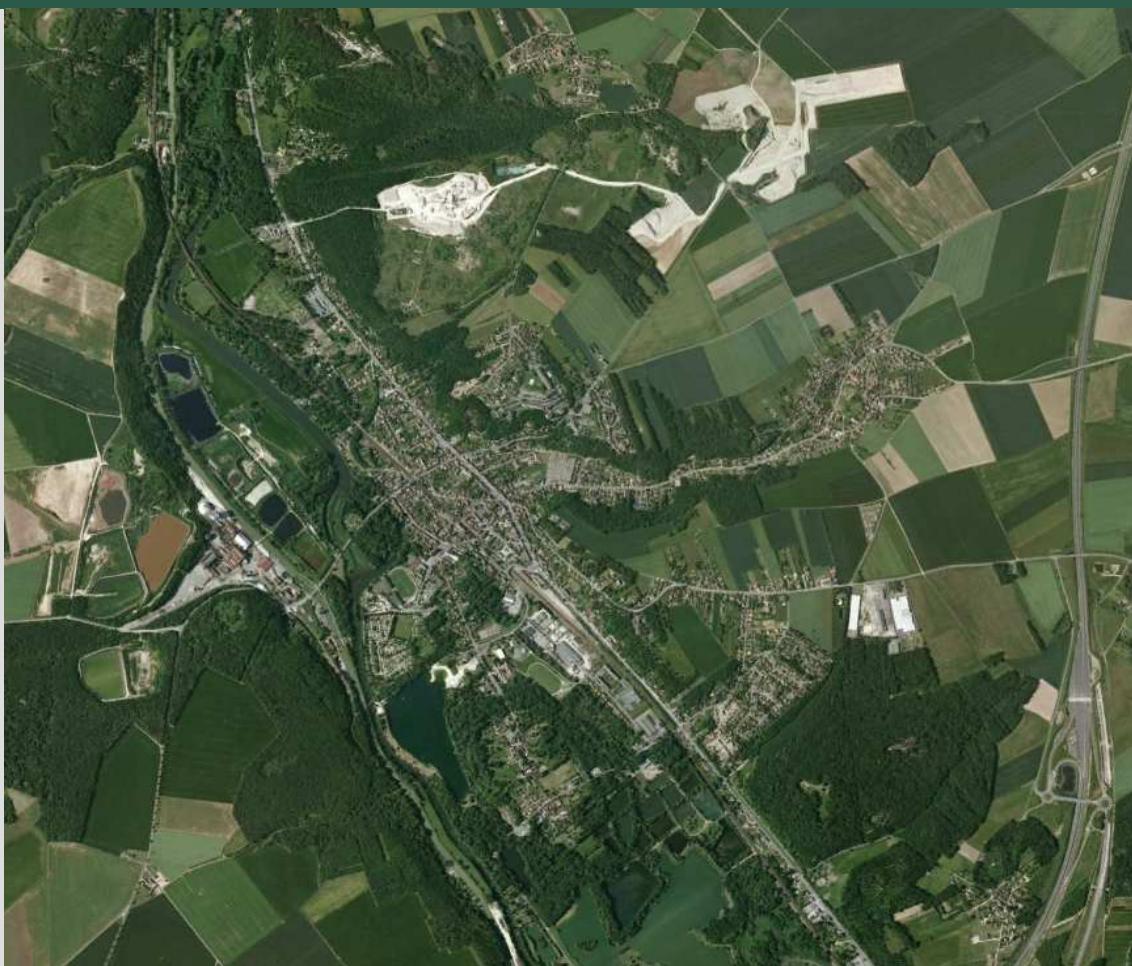
P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

5c

ELEMENTS DE PATRIMOINE

IDENTIFIES AU TITRE DE L'ARTICLE L 151.19 DU CU



Dossier approuvé en Conseil Municipal



SIAM - Urbanisme
6 bd du général Leclerc
91470 LIMOURS EN HUREPOIX
www.siamurba.fr



Préambule

L'article L 151.19 du Code de l'urbanisme prévoit que les règlements de PLU peuvent :

« identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation. »

La commune de Souppes sur Loing compte sur son territoire des éléments de patrimoine bâti et paysager caractéristiques participant à l'identité de la commune.

Privés ou publics, ces éléments présentent un intérêt indéniable justifiant la proposition de leur recensement.

Ainsi, ce patrimoine est identifié sur les documents graphiques et fait l'objet des fiches descriptives suivantes, destinées à :

✓ **FAIRE CONNAITRE** le patrimoine bâti, urbain ou paysager

✓ **IDENTIFIER** les éléments caractéristiques et leur intérêt

Il s'agit d'inciter à la consultation d'un architecte conseil ou du service Urbanisme de la commune pour tout projet tendant à modifier leur aspect. Le but est de prévoir un projet en respect du patrimoine, le valorisant sans pour autant le figer. Les caractéristiques de ces éléments justifiant leur recensement, devront être respectées. Ces caractéristiques peuvent fortement varier : par exemple, cela peut tenir du respect d'une perspective urbaine ou paysagère, du maintien d'une cohérence de volume et de style architectural, de l'utilisation de matériaux s'harmonisant avec l'existant ou de la préservation de détails tels que modénatures ou ornements architecturaux remarquables.

Les objectifs du recensement et les possibilités d'évolution indiquent, en fonction des caractéristiques et intérêts de l'élément identifié, les possibilités d'évolution du bâti ou des éléments protégés et la portée des travaux autorisés selon 2 degrés :

- **Conservation** : les éléments bâtis (constructions et/ou clôtures) ou paysagers (perspectives, plantations et alignements d'arbres) devront être conservés ou restaurés. Toutefois, des travaux sur ces éléments pourront être acceptés sous réserve de respecter les éléments identifiés dans les fiches (caractéristiques et intérêt).
- **Préservation générale** : les éléments devront être préservés en termes de gabarits, d'implantation et d'aspect général des constructions en respectant les éléments identifiés dans les fiches (caractéristiques et intérêt). Leur disparition ou leur démolition est interdite (sauf autorisation expresse), mais des travaux divers (agrandissement, modification des façades, déplacement, etc.) sont autorisés sous réserve de s'insérer harmonieusement avec les éléments bâtis existants.

Les effets de ce recensement sont transcrits dans le règlement des zones concernées, et notamment aux articles :

- **1 (interdictions)** : la démolition ou la destruction des éléments recensés est interdite sauf motif d'intérêt général et de sécurité ;
- **2 (autorisations sous conditions)** : les aménagements sur et à proximité des éléments recensés devront permettre la préservation des éléments recensés et leur mise en valeur
- **11 (aspect extérieur des constructions) ou 13 (espaces libres et plantations)** : les aménagements ou travaux réalisés sur ou à proximité des éléments recensés devront permettre de valoriser les caractéristiques qui ont prévalu à leur recensement.



Sommaire

1. Mairie
2. Ecole primaire du Centre
3. 29 avenue du Général Leclerc
4. Cantine Carnot
5. 1 rue Paul Rollin
6. 15 rue Paul Rollin
7. 22 rue Léon Frot
8. N°2 rue Pasteur et n°15 rue de la République
9. Presbytère
10. Villa des Sources
11. Ferme des Ecuries du Gâtinais
12. Ferme du nord de Bésigny
13. Pigeonnier de la ferme du Boulay
14. Porte de la construction du n°3 rue Victor Hugo
15. Façades de la rue Voltaire
16. N°12 rue de Montargis
17. Alignement végétal de l'av. du Maréchal Leclerc
18. Mausolées



Objectifs de recensement

Conservation ☒

Préservation générale ☐

Aménagement cadré ☐

Critère de recensement

Intérêt Historique ☒

Intérêt Architectural ☒

Intérêt rural ou patrimonial ☐

Intérêt paysager ☐

SITUATION

Localisation

19 Avenue du Maréchal Leclerc

Parcelle cadastrale :

AT 533

Zone PLU

UA

CARACTERISTIQUES ET INTERETS

Affectation

Edifice public - mairie

Caractéristiques et histoire :

Construction datant du XIX siècle.

Ancienne maison particulière d'une riche famille de carriers, les Combe. Ce sont eux qui obtiennent notamment le marché des pierres du Sacré-Cœur de Montmartre, puis du pont de la Tournelle et de la statue de Ste Geneviève. Elle devient propriété de la ville et mairie à la vente par la famille en 1935.

ILLUSTRATION



INTERETS ET RECOMMANDATIONS

A préserver :

- Bâtiment principal avec sa façade principale sur l'avenue du maréchal Leclerc avec son corps principal très symétrique autour de la porte d'entrée principale
- son « adjonction » avec tourelle, réalisée dans les mêmes styles et matériaux, qui affirme la noblesse de la construction.
- Eléments de clôture avec grille sur l'av du Maréchal Leclerc
- Des matériaux de pierres et briques pour les façades et ardoises en toitures à préserver

Aménagements et extensions possibles :

- Sur la partie arrière, tout en préservant l'ensemble du bassin et d'espaces verts, ainsi que les balustrades et escaliers en pierres.
- Une extension de la mairie est en cours sur le côté de la construction en limite séparative.



Objectifs de recensement

Conservation ☒

Préservation générale ☐

Aménagement cadré ☐

Critère de recensement

Intérêt Historique ☒

Intérêt Architectural ☒

Intérêt rural ou patrimonial ☐

Intérêt paysager ☐

SITUATION

Localisation

Place de la République

Parcelle cadastrale :

BE 261

Zone PLU

UA

CARACTERISTIQUES ET INTERETS

Affectation

Bâtiment public : Ecole primaire

Caractéristiques et intérêts :

Construite au fond de la place de l'église de 1905 à 1907, suite à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Elle est située sur l'emplacement de la fontaine Saint -Clair, un lieu de pèlerinage ancien. Sa construction donne lieu à une vive polémique.

Aujourd'hui, elle structure la place de la République comme un élément emblématique et monumental.

ILLUSTRATION



INTERETS et RECOMMANDATIONS

A préserver :

- Bâtiment principal donnant sur la place de la République avec son fronton orné de la devise de la république et mentionnant l'école de filles.
- Une symétrie et un ordonnancement des ouvertures et modénatures et des éléments de décors en mosaïques de briques à conserver ou restaurer à l'identique.
- Des matériaux de pierres et briques pour les façades et ardoises ou cheminées en briques du pays en toitures à préserver



Objectifs de recensement

Conservation ☒

Préservation générale ☐

Aménagement cadré ☐

Critère de recensement

Intérêt Historique ☒

Intérêt Architectural ☒

Intérêt rural ou patrimonial ☐

Intérêt paysager ☐

SITUATION

Localisation

29 avenue du Maréchal Leclerc

Parcelle cadastrale :

BE 399

Zone PLU

UA

CARACTERISTIQUES ET INTERETS

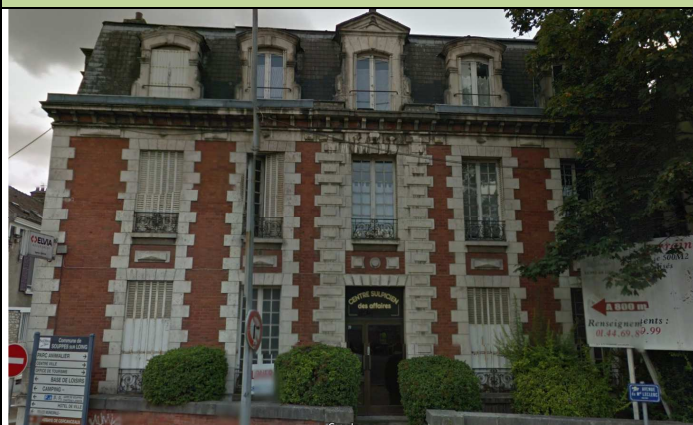
Affectation

Propriété privée – Habitation ou activités

Caractéristiques et intérêts :

Maison bourgeoise du début XIX^{ème} siècle, faisant partie des belles demeures construites par les riches familles de Souppes dans le style de la mairie

ILLUSTRATION



RECOMMANDATIONS

A préserver :

- Bâtiment principal perpendiculaire à la rue de la République, dont le gabarit R+Combles est à conserver
- Toitures à la mansart en ardoises
- Ordonnancement et proportions très symétriques et alignées des ouvertures à préserver.
- Des matériaux typiques à préserver ou restaurer à l'identique : pierres et briques pour les façades et ardoises en toitures
- Sur la partie arrière, l'escalier en balustrade et sa marquise métallique sont à conserver



Objectifs de recensement

Conservation ☒

Préservation générale ☐

Aménagement cadré ☐

Critère de recensement

Intérêt Historique ☒

Intérêt Architectural ☐

Intérêt rural ou patrimonial ☐

Intérêt paysager ☐

SITUATION

Localisation

13 rue de la République

Parcelle cadastrale :

BE 188

Zone PLU

UA

CARACTERISTIQUES ET INTERETS

Affectation :

Groupe scolaire Carnot – Bâtiment accueillant la cantine

Caractéristiques et intérêts :

Bâtiment, façades et modénatures simples en pierres et enduits sobres.

Fontaine sur le côté de la place

ILLUSTRATION



RECOMMANDATIONS

A préserver :

- Des gabarits et formes architecturales témoignant d'une certaine prestance liée à la fonction publique du site
- Une grande sobriété dans les matériaux et les formes architecturales ou décors (pierres et enduits clairs « monochromes » et petites tuiles en toitures), qui la caractérise et doit être préservée.
- L'ancien porche sur la construction voisine, donnant sur la place est à conserver.



5

- Bâtisse - N°1 rue Paul Rollin

Objectifs de recensement

Conservation ☒

Préservation générale ☒

Aménagement cadré ☐

Critère de recensement

Intérêt Historique ☐

Intérêt Architectural ☒

Intérêt rural ou patrimonial ☐

Intérêt paysager ☐

SITUATION

Localisation

1 rue Paul Rollin

Parcelle cadastrale :

AT 544

Zone PLU

UA

CARACTERISTIQUES ET INTERETS

Affectation :

Habitation privée

Caractéristiques et intérêts :

Maison de bourg dont l'arrière présente des particularités architecturales spécifiques

ILLUSTRATION



RECOMMANDATIONS

A préserver :

- Tourelle et verrière à préserver
- L'usage des matériaux : ardoises et pierre et enduits clairs, cheminées en briques



Objectifs de recensement

Conservation ☒

Préservation générale ☐

Aménagement cadré ☐

Critère de recensement

Intérêt Historique ☐

Intérêt Architectural ☒

Intérêt rural ou patrimonial ☐

Intérêt paysager ☐

SITUATION

Localisation

15 rue Paul Rollin

Parcelle cadastrale :

AT 26

Zone PLU

UA

CARACTERISTIQUES ET INTERETS

Affectation :

Habitation

Caractéristiques et intérêts :

Maison de bourg présentant des ornements et décors particulièrement travaillés témoignant d'une certaine richesse de son propriétaire d'origine.

ILLUSTRATION



RECOMMANDATIONS

A préserver :

- Façades et toitures (gabarits et matériaux) donnant sur la rue à préserver.
- Les détails des décors de linteaux ou frises en façades sont à conserver ou restaurer à l'identique
- Corniches et éléments de charpente apparente en façades à conserver.
- Vitraux intéressants à conserver



Objectifs de recensement

Conservation ☐

Préservation générale ☒

Aménagement cadré ☐

Critère de recensement

Intérêt Historique ☐

Intérêt Architectural ☒

Intérêt rural ou patrimonial ☐

Intérêt paysager ☐

SITUATION

Localisation

22 rue Léon Frot

Parcelle cadastrale :

BE 486

Zone PLU

UA

CARACTERISTIQUES ET INTERETS

Affectation :

Habitation et ancien cabinet de dentiste

Caractéristiques et intérêts :

Maison bourgeoise

ILLUSTRATION



RECOMMANDATIONS

- Aspect général de la construction à préserver
- Toitures en ardoises
- Ordonnancement et proportions très symétriques et alignées des ouvertures à préserver.
- Des matériaux typiques à préserver ou restaurer à l'identique : pierres et briques pour les façades et ardoises en toitures



Objectifs de recensement

Conservation ☒

Préservation générale ☐

Aménagement cadré ☐

Critère de recensement

Intérêt Historique ☐

Intérêt Architectural ☒

Intérêt rural ou patrimonial ☐

Intérêt paysager ☐

SITUATION

Localisation :

Angle de la rue Pasteur et de la rue de la République

Parcelle cadastrale :

AT 79 et 80

Zone PLU :

UA

CARACTERISTIQUES ET INTERETS

Affectation :

Habitation,

Caractéristiques et intérêts :

Maison de bourg avec tourelle d'angle. Située sur l'ancien axe principal historique de la ville, perpendiculaire à la RD607, cette demeure présente des ornements et décors particulièrement travaillés témoignant d'une certaine richesse de son propriétaire d'origine.

ILLUSTRATION



RECOMMANDATIONS

A préserver :

- Conception globale avec la tourelle
- Façade décoré et paré de brique de couleurs claires et foncées disposées en quinconces formant un décor de la façade très caractéristique
- Linteaux et décors de pierres, balustrades et garde-corps en ferronnerie travaillée.



Objectifs de recensement

Conservation ☒

Préservation générale ☐

Aménagement cadré ☐

Critère de recensement

Intérêt Historique ☒

Intérêt Architectural ☐

Intérêt rural ou patrimonial ☐

Intérêt paysager ☐

SITUATION

Localisation :

Place de la République

Parcelle cadastrale :

BE 258

Zone PLU :

UA

CARACTERISTIQUES ET INTERETS

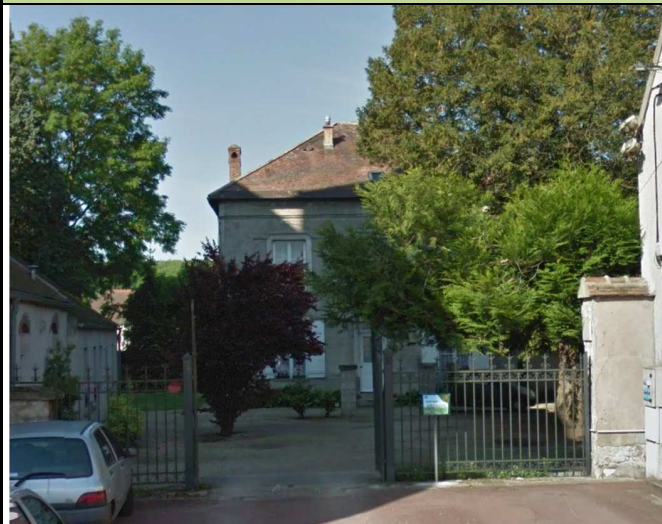
Affectation :

Presbytère

Caractéristiques et intérêts :

A compléter

ILLUSTRATION



RECOMMANDATIONS

Préserver l'aspect extérieur de la construction du presbytère et le parc.



Objectifs de recensement

Conservation ☐

Préservation générale ☒

Aménagement cadré ☐

Critère de recensement

Intérêt Historique ☒

Intérêt Architectural ☐

Intérêt rural ou patrimonial ☐

Intérêt paysager ☐

SITUATION

Localisation :

Parc de l'Emprunt – rue Hoche

Parcelle cadastrale :

BH 297

Zone PLU :

UBi

CARACTERISTIQUES ET INTERETS

Affectation :

En plein cœur du Parc Animalier de l'Emprunt, la Villa des Sources est un hébergement collectif, agréable.

ILLUSTRATION



RECOMMANDATIONS

- Préserver l'aspect général de la construction : rythme et ordonnancement des ouvertures
- Intégration harmonieuse des extensions ou aménagements dans le bâtiment
- Préserver les chênes verts environnant la construction



Objectifs de recensement

Conservation ☐

Préservation générale ☒

Aménagement cadré ☐

Critère de recensement

Intérêt Historique ☒

Intérêt Architectural ☐

Intérêt rural ou patrimonial ☐

Intérêt paysager ☐

SITUATION

Localisation :

1 rue de Mormant Bésigny

Parcelle cadastrale :

ZL 212 et 213

Zone PLU :

UH ou A

CARACTERISTIQUES ET INTERETS

Affectation :

Ancienne ferme ou manoir rural – Centre de réception

Caractéristiques et intérêts :

Ancien manoir rural des Vaucouleurs, seigneurs aux XVI et XVII^{èmes} siècles.

ILLUSTRATION



RECOMMANDATIONS

A préserver :

- Porche d'entrée
- Corps de fermes et volumes organisés .



Objectifs de recensement

Conservation ☐

Préservation générale ☒

Aménagement cadré ☐

Critère de recensement

Intérêt Historique ☒

Intérêt Architectural ☐

Intérêt rural ou patrimonial ☒

Intérêt paysager ☐

SITUATION

Localisation :

Rue de Mormant – rue des fermes Bésigny

Parcelle cadastrale :

ZL 39 et 97a

Zone PLU :

UH

CARACTERISTIQUES ET INTERETS

Affectation :

Ancienne ferme

Caractéristiques et intérêts :

Ancienne grande ferme modèle construite par la famille Ouvré, propriétaires de la Sucrerie de Souppes

ILLUSTRATION



RECOMMANDATIONS

A préserver :

- Grands corps de fermes organisés autour d'une cour à préserver
- Volumes généraux
- Façades en pierres et toitures petites tuiles terre cuite
- Petites ouvertures sur les façades extérieures
- Murs d'enceinte



Objectifs de recensement

Conservation ☒

Préservation générale ☐

Aménagement cadré ☐

Critère de recensement

Intérêt Historique ☒

Intérêt Architectural ☐

Intérêt rural ou patrimonial ☒

Intérêt paysager ☐

SITUATION

Localisation :

Ancienne ferme du Boulay

Parcelle cadastrale :

A196

Zone PLU :

A

CARACTERISTIQUES ET INTERETS

Affectation :

Caractéristiques et intérêts :

L'actuelle ferme du Boulay rassemble les restes d'un important ensemble féodal :

- Une grange où le seigneur recevait ses revenus féodaux.
- Un premier château fort du XIII^e siècle dont il reste une tour devenue pigeonnier.
- Peut-être les bases d'un grand château XV-XVI^e siècles de cent mètres de côté, inachevé ou détruit pendant les guerres de Religion.
- Un château construit par les Trousset d'Héricourt au XVIII^e siècle, représenté sur le carte de Lattré vers 1750 et détruit en 1863.
- Une chapelle aménagée dans ce dernier château et consacrée en 1778 subsiste sous forme de grange.

ILLUSTRATION



RECOMMANDATIONS

A préserver :

- Pigeonnier à conserver ou restaurer à l'identique

A conserver :

- Cèdre situé à proximité de la ferme du Boulay



Objectifs de recensement

Conservation ☒

Préservation générale ☐

Aménagement cadré ☐

Critère de recensement

Intérêt Historique ☐

Intérêt patrimonial ☒

Intérêt rural ou patrimonial ☐

Intérêt paysager ☐

SITUATION

Localisation :

3 rue Victor Hugo

Parcelle cadastrale :

BE 209

Zone PLU :

UA

CARACTERISTIQUES ET INTERETS

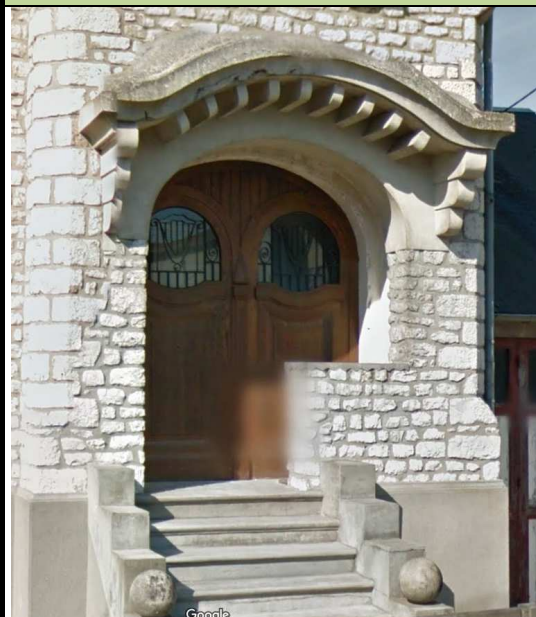
Affectation :

Habitation,

Caractéristiques et intérêts :

Porte de style art nouveau

ILLUSTRATION



RECOMMANDATIONS

A conserver ou restaurer à l'identique :

- Porte et porche



Objectifs de recensement

Conservation ☐

Préservation générale ☒

Aménagement cadré ☒

Critère de recensement

Intérêt Historique ☒

Intérêt Architectural ☒

Intérêt rural ou patrimonial ☐

Intérêt paysager ☐

SITUATION

Localisation :

Rue Voltaire

Parcelle cadastrale :

A définir

Zone PLU :

UA

CARACTERISTIQUES ET INTERETS

Affectation :

Habitations, et commerces ou activités

Caractéristiques et intérêts :

Séquence de rue historique, parmi les plus anciennes de Souppes sur Loing

ILLUSTRATION



RECOMMANDATIONS

Préserver la cohérence d'ensemble des bâtis et façades à l'extrémité Nord-Ouest de la rue Voltaire :

- Hauteurs et épannelage
- Pentes de toits
- Matériaux (pierres de Souppes dominantes)
- Ouvertures et porches



16

N°12 de la route de Montargis

Objectifs de recensement

Conservation ☒

Préservation générale ☐

Aménagement cadré ☐

Critère de recensement

Intérêt Historique ☒

Intérêt Architectural ☐

Intérêt rural ou patrimonial ☐

Intérêt paysager ☐

SITUATION

Localisation :

Place de la République

Parcelle cadastrale :

AO 346

Zone PLU :

UB

CARACTERISTIQUES ET INTERETS

Affectation :

Habitation,

Caractéristiques et intérêts :

Architecture spécifique et caractéristique liée à la présence des trois tourelles

ILLUSTRATION



RECOMMANDATIONS

A conserver ou restaurer à l'identique :

- Tourelles



17

Alignement végétal et d'arbres le long de l'avenue du Mal Leclerc

Objectifs de recensement

Conservation ☐

Préservation générale ☒

Aménagement cadré ☐

Critère de recensement

Intérêt Historique ☐

Intérêt Architectural ☐

Intérêt rural ou patrimonial ☐

Intérêt paysager ☒

SITUATION

Localisation :

Avenue du Marechal Leclerc

Zone PLU :

UA, UB et N

CARACTERISTIQUES ET INTERETS

Affectation :

Espaces publics – ornement végétal de tilleuls

Caractéristiques et intérêts :

ILLUSTRATION



RECOMMANDATIONS

Alignement d'arbres à préserver



Objectifs de recensement

Conservation ☒

Préservation générale ☐

Aménagement cadré ☐

Critère de recensement

Intérêt Historique ☒

Intérêt Architectural ☐

Intérêt rural ou patrimonial ☐

Intérêt paysager ☐

SITUATION

Localisation :

Cimetière

Zone PLU :

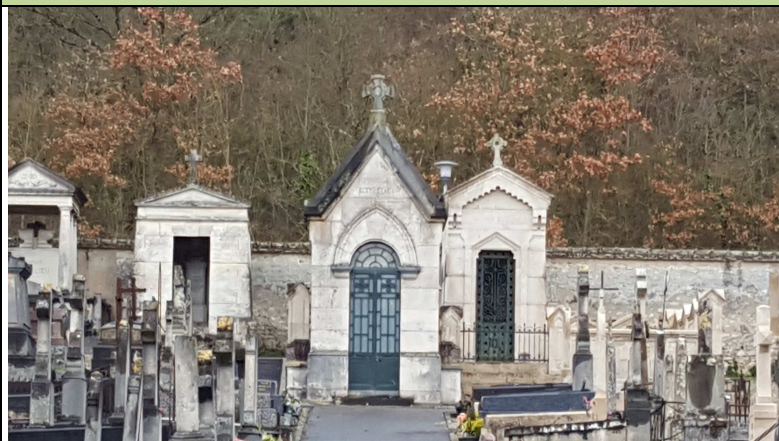
UB

CARACTERISTIQUES ET INTERETS

Affectation :

Tombes

ILLUSTRATION



RECOMMANDATIONS

Ensembles de mausolées et tombeaux à préserver sur les hauteurs du cimetière